



SELVANS

Arbre & Forêt,
la valeur durable de votre patrimoine

PROPRIETE DE MME. MUGUET PARADIS

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 21-305 / COMMUNE DE THIZY les BOURGS (69)



Vente d'une coupe rase de douglas
Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
Superficie de la coupe : 1 ha
Parcelle : 128A 95 - 96
Certification PEFC N° : non

DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	5	18	34	53	58	70	57	37	20	7	5	364	861,70 m ³	2,37 m ³
Bordure / secs / chablis		5	3	3	2	1		1				15	17,80 m ³	1,19 m ³
												379	879,50 m³	2,32 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. ROCABOY Thomas au 06 78 52 66 04

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 mars 2023
Distance moyenne de débardage : à étudier
Place de dépôt : à étudier

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2

